

Bourse de l'emploi en ligne

CONDITIONS D'UTILISATION

**Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre service de bourse de l'emploi en ligne.
Nous vous invitons à lire attentivement les présentes conditions d'utilisation de cette bourse de l'emploi.**

Je souhaite souscrire un abonnement à la bourse de l'emploi en ligne et j'accepte les conditions d'utilisation suivantes :

Description du service :

L'abonné à ce service est en droit d'utiliser sans restriction la bourse de l'emploi en ligne sur www.sia.ch/siaservice. L'abonné peut notamment publier autant d'offres d'emploi qu'il le souhaite et rechercher des profils dans la banque de données. L'abonné saisit lui-même ses offres d'emploi moyennant un formulaire en ligne. Il est donc responsable de l'exactitude des données fournies. SIA-Service met à disposition la plateforme en ligne, mais n'agit pas en tant qu'agence de placement. SIA-Service se réserve le droit d'apporter des adaptations techniques à la bourse de l'emploi en ligne sans que celles-ci ne justifient un droit de résiliation ou une réduction de prix. L'utilisation illégale ou inappropriée de la bourse de l'emploi en ligne est interdite. SIA-Service se réserve le droit d'exiger des modifications du contenu d'une offre d'emploi ou de refuser de publier une offre d'emploi sans avoir à indiquer de motifs. L'indisponibilité temporaire d'une offre d'emploi pour cause de problèmes techniques ne donne droit à aucune indemnisation ni à la résiliation de l'abonnement. SIA-Service se réserve le droit de supprimer ce service en ligne. Dans ce cas, l'abonné se voit rembourser une partie du prix de l'abonnement.

Protection des données :

SIA-Service ne collecte des données que pour les besoins des offres d'emploi et les traite avec précaution. SIA-Service utilise exclusivement des connexions https sécurisées pour le transfert de données.

Durée de mise en ligne des offres d'emploi :

Les offres d'emploi restent en ligne pendant trois mois, pour autant qu'elles n'aient pas été désactivées auparavant par l'abonné. Il est possible de prolonger ce délai en accord avec SIA-Service. Cinq jours avant l'expiration du délai, l'abonné reçoit un courriel automatique lui proposant de prolonger la durée de mise en ligne de l'offre d'emploi de trois mois supplémentaires. Si le délai n'est pas prolongé, l'offre d'emploi est désactivée cinq jours plus tard. Elle reste archivée dans le profil de l'abonné et peut, le cas échéant, être réactivée ultérieurement.

Prix :

L'abonnement coûte 360 francs par an. La première facture sera établie après réception de la demande de souscription au prorata du temps restant jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Par la suite, le montant de l'abonnement annuel sera facturé en début d'année conjointement à la cotisation de bureau membre.

Durée et résiliation :

La durée de l'abonnement à la bourse de l'emploi en ligne est d'un an. L'abonnement peut être résilié pour la fin de l'année civile en respectant un préavis de quatre semaines. La résiliation requiert la forme écrite. La première date de résiliation possible est pour la fin de la première année suivant la souscription d'un abonnement. En l'absence de résiliation dans les délais impartis, l'abonnement est automatiquement reconduit pour un an. En cas d'utilisation de la bourse de l'emploi non conforme au contrat, SIA-Service est autorisé à résilier l'abonnement avec effet immédiat.

Responsabilité :

Dans la mesure autorisée par la loi, SIA-Service décline toute responsabilité. Plus particulièrement, SIA-Service ne peut être tenu responsable des dommages pouvant résulter de l'utilisation de la bourse de l'emploi en ligne.